

INFOS



Veulliac



Animations jeunesse



Aménagements du bourg

n°62 - Décembre 2021

BULLETIN MUNICIPAL

Services municipaux

MAIRIE DE NEULLIAC

Rue de la Mairie 56300 Neulliac

☎ : 02.97.39.60.14 - Fax : 02.97.39.65.36

Lundi, mercredi et vendredi :

8h30-12h00 / 13h00-17h00

Mardi et jeudi : 8h30-12h00 (fermée l'après-midi)

Anne-Marie GHIRARDINI :

mairie.neulliac.secretariat@wanadoo.fr

Madeleine LE BIGAUT :

mairie.neulliac.accueil@wanadoo.fr



RESTAURANT SCOLAIRE

Responsable : Sébastien JEGOUREL

Menus sur le site de la commune : neulliac.fr

Cuisine faite à base de produits de saison.

L'alimentation biologique représente 60 % des produits et une grande majorité des matières premières ou produits élaborés sont achetés auprès de producteurs locaux.

Un repas végétarien est servi chaque semaine conformément aux dispositions de la loi EGalim.



La mairie a aussi une page Facebook !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(située dans la mairie)

Responsable : Magalie BIGOT

biblio.neulliac@wanadoo.fr

Ouverture le mardi matin de 8h30 à 12h00

Le mercredi après-midi de 13h30 à 17h00 :

permanence assurée par Magalie BIGOT



SALLE ÉMERAUDE

Photos, tarifs et planning d'occupation des lieux sur le site de la commune : neulliac.fr

Pour tout renseignement sur la location ou les tarifs, joindre la responsable :

Guénolla LECADRE

06.43.76.04.67





L'édito du maire

Avec mon équipe municipale, je me suis engagé sur un programme et nous faisons le maximum pour le respecter. Les premiers projets ont vu le jour et redonnent de l'attractivité à notre commune.

Après plusieurs mois de travaux, l'aménagement du bourg se termine et les retours sont très positifs. Quant à l'ouverture de la boulangerie, elle a redonné un élan à notre cité tant en terme de commerce mais aussi en tant que lien social tout aussi important en cette période sanitaire compliquée. Je souhaite pleine réussite à ce jeune couple, choisi par la municipalité, qui a désiré s'installer en milieu rural. Autre mouvement en cette fin d'année, c'est le départ d'Eric et Nathalie du bar l'Eden. Merci à eux pour ces 9 années passées aux services des habitants de Neulliac. Je salue la reprise du café par Mme Jacqueline MOULAC qui en prévoit sa réouverture le 7 janvier prochain.



Concernant la jeunesse, priorité du mandat, des animations sont proposées par l'association Familles Rurales pendant les vacances scolaires pour les 6-11 ans. C'est une réussite appréciée par ces derniers et leurs parents. Pour compléter l'offre, la réalisation du mini stadium et de tracés ludiques permet aux familles de se retrouver et aux deux écoles d'utiliser un équipement varié.

L'année 2022 nous permettra de définir le projet concernant une salle de conseil, une salle des associations et un espace médiathèque accessibles à tous publics. Plusieurs solutions sont envisagées comme l'extension de la mairie ou l'achat et la rénovation de la salle Notre Dame de CARMÈS appartenant au diocèse. Différents scénarios seront discutés afin de définir la meilleure solution économique, énergétique, d'accessibilité et de consommation foncière.

Autre sujet primordial mais à une autre échelle, il s'agit de la ressource et la qualité de nos eaux brutes. Au travers de mes différents mandats à PONTIVY-COMMUNAUTÉ ou au Syndicat de la Vallée du BLAVET, j'y suis confronté et je souhaite vous sensibiliser sur ce bien commun.

-Avec l'arrivée estimée de 400 000 nouveaux habitants en Bretagne dans les prochaines années, la demande en eau potable va augmenter avec une **ressource** qui n'est pas inépuisable.... Soyons donc attentif sur notre consommation et utilisation !

- La **qualité** est l'autre point de vigilance. Tous les acteurs sont concernés : particuliers, industriels, collectivités, agriculteurs. Concernant ces derniers, je rappelle que les documents d'urbanisme applicables depuis le 1^{er} juin 2021 ont figé les haies, éléments de paysage et espaces boisés classés. Au-delà de l'aspect biodiversité, ces éléments ont aussi et surtout un intérêt antiérosif et une limitation des transferts qui sont de véritables atouts.

Ressource et qualité de l'eau vont de pair et c'est un sujet qui doit tous nous mobiliser !

Pour terminer et en attendant de vous retrouver en début d'année pour les vœux du maire si la situation sanitaire nous le permet, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une très belle année 2022 avec santé et bonheur.

Jean-Pierre le PONNER
Maire de Neulliac
Vice-président de Pontivy Communauté

Vie municipale

SOMMAIRE

Vie municipale
Pages 4 à 16

Vie associative
Pages 20 à 25

Vie scolaire
Pages 17 à 19

Vie pratique
Pages 26 à 31

ÉTAT CIVIL (décembre 2020 à novembre 2021)

NAISSANCES

12/12 - GUEZINGAR Yllan
20/01 - JAOUËN Ambre
19/03 - DUEDAL Ambre
26/03 - LE CLAINCHE Sacha

08/05 - LE HEN QUÉRÉ Maël
31/05 - PIRIO Inès
01/08 - LE TOHIC Ethan
26/09 - LE PAGE Yoni

MARIAGES

13/01 - COOKSON Bryan & JAMES Jacqueline
06/02 - TABUTEAU Richard & LONGO Hélène
10/07 - AUDIFFREN Alexis & LE PAIH Fanny
10/07 - LESUEUR Gaylord & FONTAINE Lindsay
10/07 - FÉTILLE Valentin & LANCIEN Sabrina
17/07 - BECASSE Nicolas & VOISIN Christine
31/07 - GUIGUEN Claude & LENCOT Christelle

DÉCÈS

08/01 - MAGUÉRO Jean
05/02 - LE CAM Anne (née RÉGNIER)
19/02 - STÉPHAN Mélanie (née BEDARD)
15/04 - LE MOING André
17/04 - GROUSSEAU Suzanne (née LE FOULGOCQ)
21/04 - BOUCHEZ Elza (née PATTYN)
05/05 - NOURRI Josiane (née LE GALL)
19/05 - LE SCIELLOUR Marie Thérèse (née PHILIPPE)

02/06 - BARBIAUX Daniel
23/07 - HELLEC Léon
01/08 - LE RUYET Isabelle (née FOUCO)
09/08 - JÉGADO Sarah
14/09 - LE HÉGARAT Marie (née TALMON)
19/09 - LE FORESTIER Madeleine (née LE SAYEC)
22/10 - BRAGEUL Marie Thérèse (née AUFFRET)
06/11 - NIZAN Rémy
22/11 - GARIN Jeanne (née VALY)



ANIMATIONS JEUNESSE



Au cours du mois de juillet, 8 journées d'animations ont été proposées aux jeunes de la commune : 4 pour le groupe des 6-11 ans et 4 pour le groupe des 12-17 ans.

Le succès n'a pas été au rendez-vous pour les 12-17 ans mais a été une très belle promesse pour les 6-11 ans où les animations étaient complètes.

Les enfants ont pu s'amuser au cours de multiples activités dirigées par les animatrices de familles rurales : chasse au trésor, spongeball, loisirs créatifs, kinball, bumball, initiation cirque, fun laser, accrobranche...



Lors des vacances de la Toussaint, deux journées d'animations ont été programmées chaque semaine au profit des jeunes de 6 à 11 ans. Les 24 places disponibles ont été rapidement prises pour chacune des quatre journées. Durant ces deux semaines, les deux animatrices de Familles Rurales, Cédrine Josse et Marion Le Hel, ont proposé des activités autour des thèmes de l'automne et d'Halloween. Les animations avaient lieu chaque mardi et vendredi et chaque journée était proposée au tarif de 2 € par enfant.

PROCHAINES JOURNÉES D'ANIMATION LES MARDI 21 ET JEUDI 23 DÉCEMBRE 2021.
Renseignements et inscriptions en mairie au 02.97.39.60.14 (2 € la journée).



Dix jeunes Neulliacois se sont initiés au football freestyle le mardi 3 août dans la salle des sports en suivant l'animation proposée par Samuel Gallo, professionnel de la discipline.

RECENSEMENT 2022



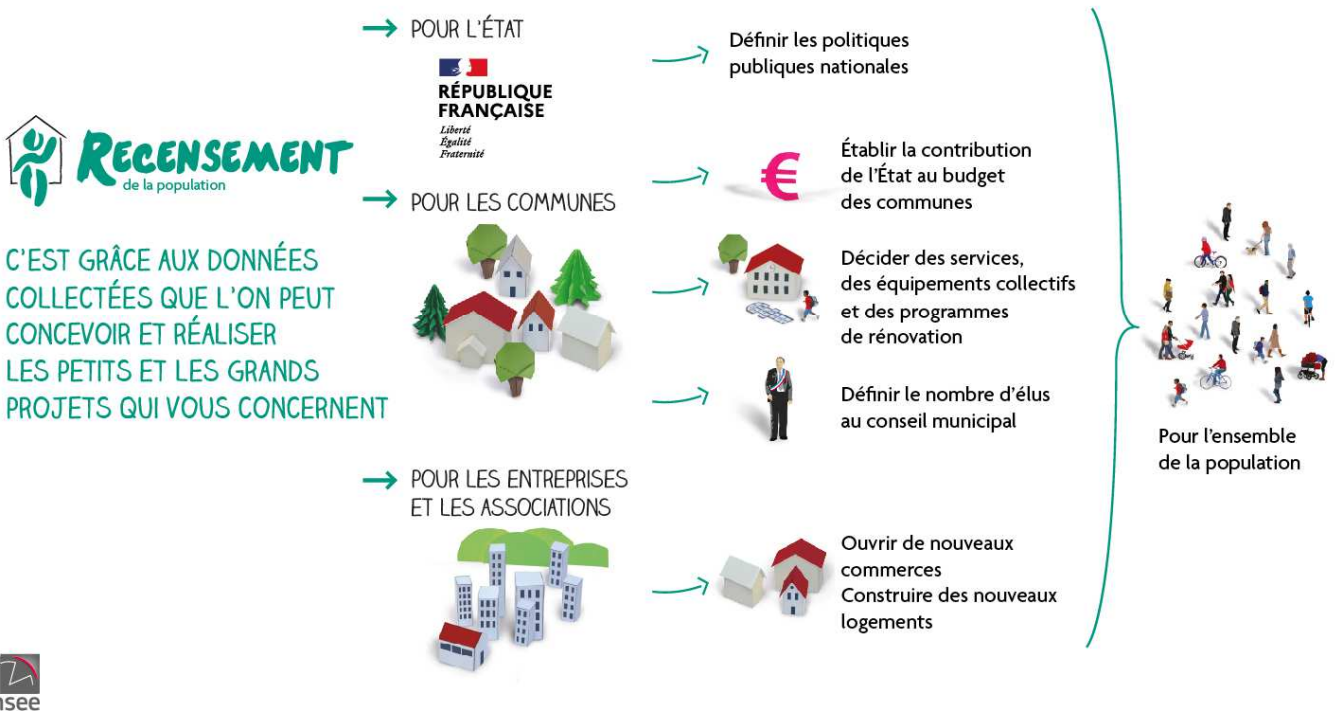
Trois agents, recrutés par la commune, sillonneront Neulliac pour procéder à la campagne de recensement de la population en 2022. Ils bénéficieront de deux demi-journées de formation obligatoires assurées par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques).

Durant la période du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022, les agents recenseurs se présenteront à votre domicile pour vous remettre la notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site internet Le-recensement-et-moi.fr. Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents vous distribueront un questionnaire papier, une feuille de logement et le nombre de bulletins individuels nécessaire. Vous conviendrez avec l'agent d'un rendez-vous pour qu'il vienne récupérer les documents.

Nous vous demandons de leur réserver un bon accueil s'il vous plait. Vos informations personnelles sont protégées.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?





PLATEAU SPORTIF

Un terrain multisport (basket, football, handball et quatre activités ludiques) et une table de tennis de table ont été installés sur le plateau sportif côté garderie. Des marquages ludiques au sol ont été tracés sur la superficie en périphérie afin de satisfaire petits et grands dans ce bel espace de loisirs.



PLAN NUMÉRIQUE

Dans le cadre du plan de relance continuité pédagogique lancé par l'Etat en début d'année, la candidature adressée au titre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires a été retenue. Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, un projet de 13 386 € HT dont 9 298 € de subvention de l'État. Ce plan a permis à chaque école de la commune de bénéficier de 5 ordinateurs portables, d'un vidéoprojecteur interactif, d'un visualiseur et de boîtiers d'accès wifi. L'entreprise MCE a fourni l'ensemble du matériel et procédé à l'installation du vidéoprojecteur dans chaque école.



ART DANS LES CHAPELLES



La chapelle Notre-Dame de Carmès a enregistré la venue de 2 037 visiteurs dans le cadre de l'Art dans les chapelles (586 en juillet, 1 154 en août et 297 en septembre).

La chapelle faisait partie du circuit bleu avec les chapelles de Saint-Drédeno (Saint-Gérand), Sainte-Noyale (Noyal-Pontivy), Notre-Dame des Fleurs (Evellys), Notre-Dame de Joie (Saint-Thuriau), Notre-Dame de la Houssaye et celle du château des Rohan (Pontivy).

Merci à nos deux guides de l'été : Sarah Blandel et Florence Jégado.

ÉCOLE PUBLIQUE & GARDERIE

Le ravalement des façades avant de la garderie et arrière de l'école publique a été effectué au cours de l'été. Un quadriptyque produit par Elisabeth Robton, artiste neulliaoise, a été installé sur la façade arrière de l'école publique. Il est composé de quatre panneaux puzzle représentant les quatre saisons en référence au nom de l'école publique de la commune.



Façade arrière de l'école publique



Façade avant de la garderie

COMMÉMORATIONS



*Cérémonie à la stèle de Guerlogoden
le 25 juillet 2021*



*Cérémonie au monument aux morts
le 11 novembre 2021*



OUVERTURE DE LA BOULANGERIE

Katrina et Benjamin Daniel ont lancé leur commerce « Maison Daniel » le mardi 2 novembre 2021. Après de longs mois d'attente pour tous, il y a bel et bien une nouvelle boulangerie dans le bourg de la commune. Elle proposera pains, viennoiseries, snackings et pâtisseries. La municipalité espère que cet investissement pourra contribuer à une nouvelle dynamique dans le bourg et souhaite une belle réussite au couple.



AMÉNAGEMENTS DU BOURG

Après l'enfouissement des réseaux aériens, les travaux d'aménagements des espaces publics du centre bourg ont été réalisés par l'entreprise Eiffage Route IDF Ouest pour un montant de 372 103,25 € HT. La rue de Kerentrée, la ruelle du Vieux Four, la rue de l'Église, la rue de la Paix, et la rue de la Libération ont ainsi bénéficié de ces nouveaux aménagements.



Ruelle du Vieux Four



Carrefour rue de la Libération



Milieu de la rue de Kerentrée



Haut de la rue de Kerentrée

ANIMATIONS BIBLIOTHÈQUE



"Semaine Bleue" : 70^{ème} anniversaire pour cet évènement national peu médiatisé. Alors cette année encore, la bibliothèque municipale a voulu favoriser ses actions en direction de ce public hétéroclite des personnes âgées.

En effet, il est reconnu que les activités culturelles, qu'elles concernent la lecture, les arts plastiques, les arts vivants et toutes les autres formes de culture favorisent le maintien de l'autonomie, la bonne santé et la longévité.

C'est donc avec 40 livres large vision que nous avons étoffé notre offre à destination de ce public et 15 livres audio. Après une (trop) longue pause, suite aux contraintes sanitaires, c'est avec un grand plaisir que j'ai retrouvé le domicile partagé "Les Eucalyptus" pour une animation "hors les murs" le mercredi 06 octobre.

C'est autour d'une sélection d'ouvrages en faveur de personnes âgées en début de perte d'autonomie ou dépendantes mais aussi de documents à destination des professionnels et des aidants (familles...) que je suis intervenue. Nous avons donc parlé :

- Bien vivre avec la lecture de poésie du jour.
- Santé avec quelques partages de recettes à base de remèdes naturels.
- Et cuisine bien sûr avec la dégustation de chocolats noirs et de miel que j'avais apporté.



Bibliothèque de Neulliac

Nous avons aussi chanté "La vie en rose" extraite d'un CD de la Médiathèque Départementale "Les 10 plus belles et célèbres chansons de notre répertoire national".

Un bon moment d'échanges et de partage qui nous avait tous manqué. Chaque mois, la bibliothèque présente une sélection d'ouvrages pour les résidents et les aidants. Cette fois-ci l'offre fut doublée et étoffée par la présentation aux professionnels encadrants du lecteur Daisy prêté par la Médiathèque Départementale du Morbihan.

Il s'agit d'un outil permettant la lecture de courts romans ou de contes qui s'adapte à son public en permettant de régler la vitesse de lecture, d'arrêter et de reprendre l'histoire à n'importe quel moment. Très léger et simple d'utilisation, il permet d'être utilisé individuellement ou de façon collective.



Le pass sanitaire est devenu obligatoire dans les Établissements Recevant du Public (ERP) accueillant des activités culturelles et pratiques artistiques pour toutes personnes à partir de 12 ans depuis le 30/09/2021 par arrêté préfectoral.



Magalie Bigot, responsable de la bibliothèque municipale de Neulliac



CCAS



Les résidents du domicile partagé ont pu chanter le mardi 24 août...



... en compagnie de Nicole et Roland de « L'orgu'amis » et leur orgue de barbarie.

DISTRIBUTION DE COLIS DU CCAS POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Comme l'an passé, les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Neulliac ont choisi de reconduire la distribution de colis pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

Les conseillers municipaux passeront donc rendre une petite visite auprès des séniors de la commune pour leur remettre à chacun un colis pour cette fin d'année 2021 et échanger avec eux. La distribution des colis débutera à partir du samedi 18 décembre 2021.

VŒUX DU MAIRE 2022

Selon les conditions sanitaires du moment, la municipalité organisera ou non une réception pour les traditionnels vœux du maire pour ce début d'année 2022. Nous vous tiendrons informés via notre page facebook et notre site internet.

RAMASSAGE DE DÉCHETS

Le service déchet de Pontivy Communauté a souhaité avoir le nom d'un **réfèrent communal environnement** avec qui il peut communiquer et transmettre les principales actualités et principaux événements sur ce thème. Pour notre commune, Monsieur **Bernard Kerfanto** a accepté ce rôle.

La commune de Neulliac attend de Pontivy Communauté la description des modalités pratiques (techniques et sécuritaires) de la réalisation de ces collectes.

D'ores et déjà, les personnes souhaitant s'investir (quelque soit la forme) peuvent se manifester auprès de la mairie, des conseillers municipaux ou du réfèrent communal (bernard.kerfanto@hotmail.fr). La finalité est de fédérer sur la commune une équipe en capacité de traiter ces problèmes environnementaux.



NOUVEAU LOTISSEMENT

Le conseil municipal a fixé le prix de vente des lots du lotissement « Les jardins du bocage » à **28 € le m² TTC**.

Le lotissement sera composé de 21 lots viabilisés de 410 m² à 1098 m². La superficie totale commercialisable est de 12 479 m².

Les travaux de viabilisation vont débiter au cours de la fin de l'année 2021 ou au début de l'année 2022. Les lots peuvent désormais être réservés.

Renseignements à l'accueil de la mairie ou par mail à : adjoints.neulliac@orange.fr



EXPOSITION



L'exposition « Cimetières d'hier et d'aujourd'hui » a été mise en place à proximité de la mairie du 17 novembre au 15 décembre.

Depuis 2017, la loi Labbé interdit aux collectivités l'usage des pesticides chimiques de synthèse pour l'entretien des espaces verts et de la voirie. Une interdiction étendue en 2019 aux particuliers. Aujourd'hui, l'arrêté du 15 janvier 2021 vient ajouter de nouveaux espaces dans lesquels l'utilisation de ces produits est interdite à compter du 1er juillet 2022. Cela concerne notamment les cimetières et columbariums.

AGENT RECENSEUR

La municipalité recherche un agent pour le recensement qui aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Si vous êtes intéressé et que vous avez une assez bonne connaissance de la commune, veuillez appeler à la mairie au 02 97 39 60 14.

Les agents recenseurs auront une formation de deux jours avant de procéder au recensement de la population. La rémunération et les frais des agents ont été fixés lors du conseil municipal du 18 octobre 2021 .



CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Dominique Guégan, conseillère départementale du canton de Gourin, assure une permanence au sein de la mairie de Malguénac le samedi matin sur rendez-vous au 06.76.52.95.43 / dominique.guegan@morbihan.fr





CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS DE SEPTEMBRE À OCTOBRE 2021 (liste exhaustive en mairie ou sur le site internet de la commune www.neulliac.fr)

- Séance du 6 septembre 2021 - absents excusés : Madeleine RAULT donne pouvoir à Véronique BLANDEL, Corine RICHARD donne pouvoir à Jean-Pierre LE PONNER - absent : Anthony CADET
- Séance du 18 octobre 2021 - aucune absence

Aménagement du bourg

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'avenant n° 1 de l'entreprise Eiffage Rouge de Pontivy relatif à des travaux complémentaires en plus-value nécessaires pour l'aménagement des espaces publics dans le Bourg, d'un montant de 78 744,00 € HT (94 492,80 € TTC) représentant une augmentation de 21,16 % et porterait donc le marché de 372 103,25 € HT (446 523,90 € TTC) à 450 847,25 € HT (541 016,70 € TTC).

Monsieur le Maire précise que cet avenant porte sur le prolongement de la rue Saint Michel, la dépose des obus du monument aux morts, le parking de la nouvelle boulangerie, les bordures T2 devant l'Église, le prolongement de la rue de la Libération, la modification du talus derrière l'abri bus et la réalisation des enrobés GOASQ sur chaussée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire :

- à **signer** l'avenant n°1 de l'entreprise Eiffage Rouge de Pontivy relatif à des travaux complémentaires en plus-value nécessaires pour l'aménagement des espaces publics dans le Bourg, d'un montant de 78 744,00 € HT ainsi que tout document relatif à ce dossier,
- à **solliciter** des subventions complémentaires au vu de cet avenant n°1.

Plan de relance numérique

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre du plan de relance continuité pédagogique lancé par l'Etat en début d'année, la candidature adressée au titre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires a été retenue.

Afin de définir les modalités de financement et de suivi d'exécution, un conventionnement avec la Région Académique de Bretagne est nécessaire. Le budget prévisionnel dédié à l'ensemble du projet numérique est de 13 386 € HT dont 9 298 € de subvention de l'État.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de financement pour l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires et tous documents relatifs à ce plan de relance.

Installation d'un libre service

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité, approuve l'installation du magasin en libre-service proposé par Fraich'connection sur l'espace Amédée et donne son accord à Monsieur le maire pour engager des négociations pour une rétrocession du terrain à la commune en cas d'échec de ce projet.

Précision : rien n'est encore acté pour le moment avec la société qui étudie la possibilité d'installer un module sur notre commune.



Taxe foncière sur les propriétés bâties

Monsieur le maire expose les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au conseil municipal de limiter l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Il précise que la délibération peut toutefois réduire ces exonérations uniquement pour ceux de ces immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R. 331-63 du même code.

Considérant que l'exonération totale du foncier bâti les deux premières années est attractive pour les constructions,

Vu l'article 1383 du code général des impôts,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir l'exonération de 2 ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Lotissement « Les jardins du bocage »

Attribution du marché des travaux d'aménagement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du résultat du marché public à procédure adaptée concernant les travaux d'aménagement du lotissement « les jardins du bocage ».

Après vérification des offres et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Attribue** le marché de travaux d'aménagement du lotissement « les jardins du bocage » comme suit :
 - Lot 1 : Travaux de terrassements – Voirie - Espaces verts à l'entreprise EIFFAGE de Pontivy pour un montant de 104 993,50 € HT (125 992,20 € TTC)
 - Lot 2 : Travaux des réseaux eaux usées – eaux pluviales – eau potable à l'entreprise CTP de Malguénac (56) pour un montant de 95 216,00 € HT (114 249,20 € TTC)
- **Autorise** le maire à signer les marchés de travaux et tout document nécessaire à leur réalisation,
- **Dit** que les crédits sont prévus au budget annexe lotissement « les jardins du bocage »
- **Autorise** le maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès :
 - de Pontivy communauté au titre du fonds de concours pour l'aménagement d'un lotissement communal
 - du Département du Morbihan au titre du PST (Programme de Solidarité Territoriale) ou de tout autre programme d'aide
- **Autorise** le maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès de tous les organismes susceptibles d'en attribuer.

Prix de vente des lots

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le permis d'aménager N° PA 56146 21 X0001 a été accordé le 31 août 2021.



Il rappelle le jugement d'expropriation du 20 août 2014 ainsi que l'acte administratif portant signification du jugement d'expropriation rendu par arrêt de la cour d'appel de Rennes en date du 18 mars 2016 pour l'acquisition de la parcelle AB 22 d'une superficie de 17 682 m².

Monsieur le maire précise que le lotissement « les jardins du bocage » est composé de 21 lots (de 410 m² à 1098 m²) et que la superficie commercialisable est de 12 479 m².

Le conseil municipal, avec 8 voix pour, fixe le prix de vente des lots du lotissement « les jardins du bocage » à **28 €/m² TTC**. La TVA due sur la marge est de 15,34 € X 20 % = 3,07 €. Le montant HT est de 24,93 €.

Choix du notaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de désigner un notaire chez lequel les pièces du lotissement seront déposées en vue de la vente (notamment l'autorisation de lotir et les plans de bornage et de délimitation de lots). Il propose de retenir Maître LE FALHER de la SCP LE FALHER ET PENGAM DE PONTIVY pour le dépôt de pièces.

Les acquéreurs restent libres du choix du notaire pour la réalisation de leur acte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide le dépôt de pièces du lotissement « les jardins du bocage » chez la SCP LE FALHER ET PENGAM DE PONTIVY.

Intervention sur un tableau à ND de Carmès

La commune de Neulliac a engagé des travaux de restauration des retables, des boiseries du chœur et des bras de transept, des statues afférentes (menuiserie, polychromie, dorure, toiles peintes) ainsi que la réalisation de l'assainissement (maçonnerie, couverture, vitraux, peintures murales) d'une partie de l'édifice.

Après des analyses microbiologiques effectuées en 2020 sur deux tableaux de la Chapelle Notre Dame De Carmès, le tableau du retable Sud et le tableau du Maître-Autel, il a été constaté après les reposes et restaurations de toutes les toiles peintes provenant du mobilier de la Chapelle des désordres sur le tableau du Maître Autel et le tableau du Retable Sud avec l'apparition de moisissures.

L'atelier Catherine RUEL, Conservation Restauration de peinture, a été missionné pour une intervention à réaliser après des analyses microbiologiques sur le tableau du retable sud et le tableau du Maître-Autel. Le coût de cette prestation s'élève à 2 985 € (TVA non applicable).

L'atelier COREUM a été missionné pour la dépose et repose de ces deux tableaux pour un montant de 1 430 € HT.

Le coût des travaux complémentaires s'élève à 4 415 € HT.

Ces travaux de restauration des deux tableaux devraient intervenir en fin d'année ou en début d'année 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès du conseil régional pour ces travaux ainsi qu'auprès de tous autres organismes susceptibles d'en allouer.



Divers

Restaurant scolaire : modification du règlement intérieur

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la nécessité de modifier le règlement intérieur du restaurant scolaire afin de prendre en compte les impayés et inciter les parents à s'acquitter de leurs dettes.

Il précise que les familles seront informées des modifications apportées par courrier et par tout support de communication habituel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de modifier le règlement intérieur du restaurant scolaire, ci-annexé, pour prendre en compte les impayés.

Valocôme : offre de valotisation du site télécom Free, convention de mise à disposition

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la proposition de la société Valocôme relative à une offre de services qui permettrait de revaloriser le loyer perçu par la commune dans le cadre de la location de l'espace foncier de l'antenne Free située à Languigo.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette proposition et autorise le maire à signer la convention à intervenir avec la société Valocôme.

Rapport d'activités 2020 de Eau du Morbihan

En application de l'article L.5211-39 du CGCT, les rapports d'activité font l'objet d'une présentation par le maire au conseil municipal. Monsieur le maire présente au conseil municipal le rapport d'activité d'Eau du Morbihan pour l'exercice 2020. Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport d'activité d'Eau du Morbihan pour l'exercice 2020.

Protection sociale des agents : participation au titre de la prévoyance maintien de salaire

Monsieur le maire rappelle la participation accordée par la commune au titre de la prévoyance garantie maintien de salaire des agents communaux, qui est de 19,35 € par mois au 1er janvier 2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide de maintenir la participation de 19,35 € à tous les agents (titulaires et stagiaires) à compter du 1er janvier 2022,
- Dit que la participation de 19,35 € est versée mensuellement directement aux agents et ne sera pas proratisée au temps de travail,
- Autorise le maire à signer tout contrat, convention ou acte en découlant.
- Dit que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre de la présente délibération seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.



Vie scolaire

ÉCOLE SAINT JOSEPH

L'école St Joseph a terminé sa première période scolaire, les élèves ont repris le rythme de travail et continuent de grandir, de partager des moments et d'apprendre de nouvelles choses. Les élèves de CE2 CM ont profité de sorties VTT dans les forêts du lac de Guerlédan. Quant à eux, les CP CE1 ont effectué des randonnées pédestres ainsi qu'une initiation au tir à l'arc. Le sport est toujours au cœur des apprentissages à l'école St Joseph. Tous les lundis et jeudis, les élèves du CP au CM2 prennent le temps d'une lecture plaisir de 13h à 13h20. Pendant ce temps, un élève de CM fait la lecture aux maternelles avant la sieste.

Après un départ à 6h de Neulliac, les petits artistes de la mémoire sont arrivés à Paris ce mardi 16 novembre. Après une première journée au musée Grévin et à l'opéra de Paris, nos petits Neulliacois ont vite compris le sens et la chance qu'ils avaient d'être dans la capitale.

Mercredi 17 novembre, la journée commença par la remise du prix national au siège des blessés de la face. Une cérémonie officielle en compagnie de la présidente de l'ONAC, des autorités, des membres du jury et de notre député Jean-Michel Jacques qui a mis à l'honneur et récompensé nos élèves. Un travail salué par tous, une émotion palpable dans les yeux des membres du jury et une reconnaissance pour le travail titanesque de Mme Jehanno, responsable du projet.

Le ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe aura été le second moment fort de cette journée riche en émotions, nous avons eu l'honneur de participer de manière active à la cérémonie. Cerise sur le gâteau, nous avons interprété notre chanson "devoir de mémoire" ainsi que la marseillaise, devant un public de porte drapeaux, d'autorités et d'inconnus, tous ébahis par notre prestation. D'ailleurs, le commissaire, responsable du ravivage de la flamme, nous a indiqué qu'il n'avait jamais vu une telle énergie et un tel sérieux de la part d'enfants, après plus de 1200 cérémonies à son actif.

Le second moment important de ce voyage est sans nul doute la visite de l'Elysée ce jeudi 18 novembre. Après avoir rencontré quelques "célébrités", de manière impromptue, aux abords du palais de l'Elysée, les élèves ont eu l'honneur, "mérité", de parcourir les salons de l'Elysée, de rentrer dans cet endroit si mystérieux, si secret où de nombreux présidents et hommes politiques se sont succédés. Les élèves ont réalisé qu'il pénétrait dans un lieu incontournable de l'histoire de France, les yeux ébahis, le silence respectueux et solennel parlait de lui même. Puis, un bruit dans les couloirs de l'Elysée retentit, le président arrive ! Allait-il venir à notre rencontre ? Malheureusement, la rencontre tant attendue avec Emmanuel Macron fut brève et se résuma à un salut discret derrière ses vitres fumées. Mais le principal était là, la fierté de représenter notre école, la chance incroyable d'avoir côtoyé quelques instants ce monde si loin de notre réalité du quotidien. Un souvenir gravé dans nos mémoires de petits artistes, un moment inoubliable et fort en émotions pour le corps enseignant, pour Glenn Hoel, pour Andréa et Jean-Michel Dacquay.



Il est 21h , nous sommes dans le TGV , direction notre chère Bretagne.
Kenavo la vie parisienne, kenavo le stress, le bruit et la pollution. Tout cela reste derrière nous et sera vite oublié, mais ces moments relatés ci-dessus, eux, resteront pour toujours une fierté et un souvenir impérissable dans nos cœurs et dans nos mémoires.

Mél : eco56.stjo.neulliac@enseignement-catholique.bzh

Tél : 02.97.38.50.76



Président : Alexandre Jaouen
Vice-présidente : Jacqueline Moulac
Trésorière : Sophie Allanic
Vice-trésorière : Julie Vally
Secrétaire : Marina Le Bihan
Vice-secrétaire : Elodie Le Bourhis

Membres :
Aurélie Hauraix
Marina Le Guellaut
Matthew Smith
Corinne Le Thuaut
Anne Lise Ossowski

APEL - Saint Joseph

- Soirée crêpes le samedi 5 février
- Cochon grillé le samedi 21 mai
- Kermesse le samedi 25 juin

Mail de l'APEL : apelecolesaintjosephneulliac@gmail.com



ÉCOLE LES QUATRE SAISONS

Cette rentrée scolaire a été marquée par des changements importants avec l'ouverture de la deuxième classe et l'arrivée d'une nouvelle équipe pédagogique : Fabrice ALLAIRE, directeur et enseignant de la classe CE/CM et Lauriane TOUTAIN, enseignante de la classe Maternelle/CP.

Le thème de l'année est l'art sous toutes ses formes. Les élèves explorent différentes œuvres artistiques et vont bénéficier d'un partenariat avec le Conservatoire de Pontivy (activités danse et découverte du violon) et le cinéma (participation à Cinécole avec 3 séances programmées sur l'année).

Les deux classes de l'école ont pu aborder l'éco-citoyenneté en participant à un nettoyage des déchets autour de leur école le vendredi 24 septembre. De bon matin et entourés par leurs enseignants, l'ATSEM et quatre parents accompagnateurs, les élèves de l'école ont commencé à concrétiser une partie de leur projet d'école autour de l'environnement en ramassant plusieurs sacs poubelles de déchets près de l'école !





L'école a aussi été retenue pour le projet proposé par Terr'Endro de Pontivy Communauté « Tous acteur pour des écoles en transition ». Elle participe donc à différents ateliers et animations autour de la biodiversité et des gestes écocitoyens (en lien avec le potager du restaurant scolaire notamment).

Enfin certains temps forts de l'année sont marqués par des animations (goûter d'Halloween, spectacle et marché de Noël...).



Bref que de projets pour permettre à chaque élève de s'épanouir et d'apprendre tout en s'amusant.

Pour toute information, visite de l'école et pour inscrire vos enfants, n'hésitez pas à contacter le directeur, Fabrice Allaire, par téléphone au 02.97.39.61.69 ou par mail ec.0560633j@ac-rennes.fr

APE - Les 4 Saisons

- Vente de galettes des rois sur commande avant le 17 décembre. La livraison se fera le vendredi 7 janvier.
- Vente de pizzas sur commande avant le 4 mars. Les pizzas seront livrées le vendredi 11 mars.
- Vente de gâteaux de Ker Cadéac sur commande avant le 6 mai. Les gâteaux seront distribués le vendredi 13 mai.
- Vente de plats à emporter sur commande avant le 3 juin 2022. Les repas seront prêts le soir de la kermesse et pour ceux qui veulent rester manger, ce sera à Cavannes.
- Kermesse le samedi 11 juin après-midi.
- Tout au long de l'année, récolte de papiers, journaux le vendredi de 16h30 à 17h30 et le samedi de 11h à 12h avant chaque période de vacances scolaires.

À chaque événement, de la publicité sera faite sur le Facebook de l'APE et dans les commerces du bourg avec les bons de commandes également. Voici le Facebook de l'APE : Ape Des Quatre Saisons. Nous avons aussi une adresse mail pour l'APE : ape.ecoleles4saisons@gmail.com. N'hésitez pas à nous joindre si vous avez des questions.



*Angélique Cellier
(trésorière ; à gauche) et
Stéphanie Ménager
(présidente ; à droite)*

Vie associative

AL LIAMM YOGA

L'association AL LIAMM YOGA se porte bien malgré la covid et la crise sanitaire. Nous avons repris avec le même nombre d'adhérents : 126. Les lieux sont à l'identique des autres années : SAINT AIGNAN, CLÉGUÉREC, KERGRIST, GUÉMENE/SCORFF et NEULLIAC.

Les cours de NEULLIAC se font à la maison des associations le mardi à 10h00 et le jeudi à 20h30. Renseignements au 02 97 27 52 20.

En 2023, l'association fêtera ses 20 ans d'existence et prévoit différentes animations.

Le bureau a été reconduit :

Domitille ANDRE	Présidente
Yvonne JEGO	Trésorière
Myriam MAHE	Secrétaire

PAROISSE DE NEULLIAC

L'église de Neulliac est rattachée à l'ensemble paroissial de Pontivy de même que celles Kergrist, Le Sourn et Saint Thuriau. Une équipe de prêtres réside au presbytère de Pontivy situé à proximité de la basilique où fonctionne une permanence ouverte tous les matins de 9h00 à 12h00 ainsi que le mercredi après-midi.

Jusqu'au 1er avril 2022, les messes à l'église de Neulliac auront lieu les 1^{er} et 3^{ème} dimanches du mois en alternance avec Kergrist où elles ont lieu les 2^{ème} et 4^{ème} dimanches. Quand il y a un 5^{ème} dimanche dans le mois, tout l'ensemble paroissial se rassemble à la basilique de Pontivy. Une nouvelle organisation générale de l'ensemble paroissial interviendra à partir du mois d'avril 2022 se sera publiée le temps venu.

Pour tous renseignements, pour une demande d'obsèques, de baptême, de mariage, de communion, de confirmation, de rencontre avec un prêtre ou un animateur, de renseignements sur divers mouvements d'église, il faut s'adresser au presbytère de Pontivy où une permanence de l'ensemble paroissial pontivien est assurée le matin de 9h00 à 12h00 les jours de semaine.



Vous pouvez également vous adresser directement aux prêtres ou aux animateurs de la paroisse, notamment lors des messes du dimanche. Le Père Xavier Laporte, plus spécialement chargé des paroisses de Neulliac et Kergrist, peut être contacté sur son téléphone personnel : 06 09 95 86 31.

**Un correspondant de paroisse est également en mesure de vous orienter selon vos besoins. Il s'agit de Mr Gilbert DIABAT, 43 Kerentrée à NEULLIAC.
Tél. 02 97 39 62 01 / 06 23 59 56 65
Mail : gilbert.diabat@orange.fr**



AMICALE DES RETRAITÉS

L'année 2021 a été très perturbée par la pandémie de COVID. Cependant les activités ont pu reprendre doucement au mois de juin et de façon plus intense en septembre, notamment en ce qui concerne les randonnées du lundi après-midi.

Les effectifs de l'Association sont de 97 adhérents pour l'année 2021 qui s'adonnent aux activités habituelles qui perdurent dans la continuité de ce qui se fait depuis déjà longtemps.

- Randonnées marches tous les lundis pour une trentaine de personnes
- Jeux d'intérieur les jeudis avec une dizaine de personnes
- Diverses organisations conviviales au courant de l'année

Les randonnées du lundi après-midi à 13h30 avec une bonne trentaine de participants, ont repris le rythme des années précédentes soit environ 35 parcours dans l'année, différents les uns des autres autant que possible. Chaque randonnée propose 3 formules différentes appropriées au niveau de chacun. Une formule courte d'environ 5/7 km, une formule moyenne de 7/9 km et une formule longue de 9/11km.

Si le caractère sportif est important, il n'en est pas moins que nous nous attachons aussi à l'aspect social et relationnel en instituant un moment convivial avec boisson et café, au retour de la marche, grâce au confort et à l'équipement de notre local mis à disposition par la mairie que nous remercions vivement. Les jours d'anniversaires, quelques « bulles » et « gâteaux faits maison » par les honorés du jour, ajoutent un peu d'ambiance à la fin d'après-midi.

Les jeux de société du jeudi après-midi avec une dizaine de participants connaissent toujours le succès du côté jeu de boule. Ces moments partagés avec les autres joueurs font oublier la grisaille hivernale à bon nombre de personnes pour qui cette activité est devenue indispensable à leur équilibre social et à leur santé physique.

Organisations conviviales :

- Le Repas de la mi-temps mi-juillet, le loto interne au club, la galette des Rois, le concours de Belote, l'Assemblée Générale du mois de novembre suivie du repas à la salle Émeraude n'ont pas pu avoir lieu cette année 2021 pour cause de mesures sanitaires.
- Le pique-nique du mois de juin a été couronné de succès grâce à la météo. La partie grillade s'est déroulée dans une super ambiance dans le parc de la Maison des Associations avec une trentaine de participants.
- Le pique-nique de septembre a rassemblé 30 adhérents dans le parc de la Maison des Associations également.

Les sorties

Le voyage d'une semaine au Monténégro déjà programmé au mois de juin 2020 puis décalé en 2021, organisé en commun avec d'autres clubs de la région a une nouvelle fois été reporté à une date ultérieure. Le voyage d'une journée, le 21 septembre, qui s'est effectué en direction de Arzal et La Roche Bernard avec excursion en bateau sur la Vilaine et repas au restaurant, a recueilli la satisfaction de la quarantaine de personnes participantes.

L'Assemblée Générale 2022 est prévue le jeudi 20 janvier à la salle Émeraude. L'Amicale des Retraités de Neulliac accueille toute personne volontaire moyennant une cotisation de 13 € (5 € en 2021 pour cause de COVID). Il suffit de se présenter sur les lieux d'activités ou de s'adresser aux responsables.

Président : Jean-Claude Stéphan
02 97 39 60 72 / 06 14 15 87 97
Secrétaire : Gilbert Diabat
02 97 39 62 01 / 06 23 59 56 65
Trésorier : Emile Le Cunff
02 97 39 61 15 / 06 45 49 92 52



COMITÉ DES FÊTES



Chères Neulliacaises, chers Neulliacois,

Le comité des fêtes a été mis en sommeil à cause des contraintes mises en place pour essayer de juguler ce virus désagréable, mais il est temps de se réveiller et de remettre la main à la pâte.

Nous prévoyons, en premier lieu, une soirée spectacle le samedi 2 avril 2022 à la salle Émeraude. Nous allons essayer de vous en mettre plein les yeux et les oreilles et, en même temps, vous régaler les papilles avec un menu original et festif.

En deuxième lieu et en fonction des règles qui seront en vigueur en 2022, nous organiserons notre fête du don le week-end du 19-20 novembre, dans une formule pas encore connue, mais avec les associations habituelles.

C'est l'occasion de rappeler que nous sommes toujours ouverts aux bonnes volontés qui souhaiteraient nous rejoindre pour donner un peu de leur temps et, du coup, se faire ou se refaire de nouveaux amis en faisant vivre la commune.

J'en profite pour remercier toutes les personnes, membres ou non, qui font vivre les fêtes que nous organisons et que nous souhaitons revoir après cette pause forcée.

À bientôt.

Benoît Rivalan, secrétaire adjoint

UNC NEULLIAC

Après une longue période sans véritable cérémonie, le 11 novembre a été célébré avec une large participation du public, pour le plus grand plaisir de chacun. Joie de se retrouver, joie de prendre des nouvelles de chacun, et plaisir pour une quarantaine de personnes de partager un repas en commun.

Avant le départ en cortège vers l'église, deux nouveaux membres ont été accueillis, il s'agit de Mélanie et Adrien Denis, qui ont choisi de rejoindre l'UNC, sur invitation de Bruno Bourdeau. Un troisième nouvel adhérent, Jean-Jacques Le Moing n'avait pu se rendre disponible, retenu par des obligations à Malguénac.



Pour la première fois, il y a eu les enfants, principalement ceux de l'école St Joseph, qui étaient nombreux au monument. Cette présence étant due au fait que la classe CM1/CM2, est lauréate du concours sur le devoir de mémoire organisé par l'ONACVG. Par leur travail et l'implication de nombreux bénévoles, ils ont mis en lumière la vie d'un poilu de la commune, Pierre-Marie Josselin.



NEULLI'ACTES EN SCÈNE

En cette période perturbée, toute la troupe de Neulli'Actes en Scène allait avoir le plaisir de vous retrouver et de vous présenter son spectacle « Dépêchetoï Bibiche, on va rater l'avion » de J. Dubois, au cours du mois de novembre. Malheureusement, la situation sanitaire a encore contrarié la tenue des deux représentations. Elles sont donc reportées début d'année 2022 : **le samedi 29 janvier à 20h30 et le dimanche 30 janvier à 15h00 à la salle Émeraude.**

Retenez bien ces dates, venez nous soutenir et passer un agréable moment de détente.

À bientôt,

La troupe de Neulli'Actes en Scène



NEULLIAC EN FORME



Les cours de l'association ont repris depuis le mois de septembre.

Ils se déroulent chaque mardi de 20h00 à 21h00 au sein de la salle Émeraude.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de **Françoise Vally au 07 82 01 49 01.**

AMIS CHAPELLE DE CARMÈS

À la chapelle Notre Dame de Carmès, les guides et les bénévoles ont comptabilisé près de 3000 visiteurs durant l'été. Un chiffre qui ne prend pas en compte tous ceux qui ont pu visiter la chapelle en dehors de toute présence. Celle-ci étant ouverte tous les jours de 9h à 19h d'avril à octobre. On dénombre notamment beaucoup de cyclistes, en provenance du halage, et qui, pour beaucoup d'entre eux, suivent le canal de Nantes à Brest et la vélodyssée.

Dimanche 22 août, le pardon a une nouvelle fois été minimaliste, en raison du covid. Malgré tout, plus d'une centaine de pèlerins étaient présents. Les bénévoles, quant à eux, ont pu se réunir pour des grillades, dans une ambiance conviviale.

Vincent Allanic

www.carmes.org
contact@carmes.org



ARTY'S

Nous avons repris nos activités manuelles le 07 septembre 2021 et celles-ci devraient se dérouler jusqu'au 30 juin 2022, si la pandémie nous laisse cette liberté. Restons optimistes.



Notre association ne baisse pas les bras, notre Présidente : Françoise LE GUENNEC, notre Vice-Présidente : Marcelle LE GUILLOUX, notre Secrétaire : Christiane LE CUNFF, notre Secrétaire-adjointe : Gisèle LOYEAU, notre Trésorière : Annie LE BOTLAN, notre Trésorière-adjointe : Patricia LE DORTZ et notre groupe composé de 14 adhérentes, toujours fidèles, est un noyau solide et homogène pour travailler et œuvrer pour soutenir une association ou une personne individuelle choisie par le comité des fêtes de NEULLIAC pour la journée du don, malheureusement mise en sommeil compte tenu des circonstances sanitaires actuelles. Nous intervenons également lors des kermesses de écoles locales ou autre cause humanitaire éventuelle.

C'est un programme chargé que nous assurerons avec grand plaisir, car nous étions heureuses de nous retrouver en septembre après ces mois d'absence. L'ambiance est bonne et attentive au bien-être de chacune, d'échange et de soutien moral si une situation le nécessite.

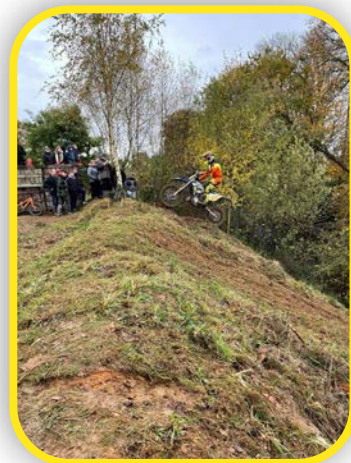
Nous repartons avec une détermination pour réussir nos objectifs et se faire plaisir.

Nous espérons que de futures adhérentes ou futurs adhérents se joignent à nous, en prenant contact avec notre Présidente Françoise LE GUENNEC au 02 97 39 67 08. À bientôt.

NEULLIAC MOTO VERTE

Randonnée caritative Neulliac Moto Verte : un succès !

Le 21 novembre, Neulliac Moto Verte organisait sa randonnée moto tout terrain. De nombreux chemins, principalement sur Neulliac mais aussi sur Cléguérec et Saint Aignan, ont été débroussaillés. « *Tous les samedis, depuis septembre, nous nous sommes retrouvés avec les débroussailleuses et tronçonneuses pour nettoyer les chemins* » indique Yoann Robert vice président du club Neulliac Moto Verte. Le résultat est un succès, plus de 200 pilotes amateurs et quelques pilotes de championnat de France enduro se sont retrouvés à Carmès pour le départ des 80 kms de randonnée tout terrain. En moins de 20 jours, les inscriptions se sont remplies. Le club préfère limiter les places pour respecter les chemins et bien maîtriser l'organisation.



L'arrivée et le repas pour les pilotes et propriétaires de terrain se sont passés à Carmès. « *L'équipe était motivée depuis septembre, il nous fallait une organisation simple et efficace, faire cette rando et le repas sur notre ferme était une facilité qu'il nous faudra conserver à l'avenir* » indiquent Dominique et William Collin. « *Nous sommes plein d'idées et d'ambitions pour cette randonnée, car 200 pilotes de Bretagne qui félicitent l'organisation et vous remercient, c'est forcément motivant* » indique Patrick Jouvance, membre très actif du club.



Les dons seront reversés au profit de l'association Ael et Sterren de Pontivy. Pour Florent Thébault et Pierre François Le Mamba « *malgré qu'il n'y ait pas de journée du don cette année, nous voulions faire cette randonnée et reverser l'argent à une association locale* ». Le comité des fêtes et les amis de Tremeler sont venus aider l'organisation sur la partie repas, bar et vente de pains (cuits au four de Tremeler le jour avant). Neulliac Moto Verte les remercie et remercie tous les agriculteurs chez qui passe la randonnée mais également la chapelle de Carmès pour les tables du repas ainsi que les 48 bénévoles présents le jour de la randonnée.

À la suite de cette journée, le club organise le défléchage du tracé et le nettoyage des routes qui ont été salées pour laisser des terrains propres. Marcheurs et chasseurs peuvent ainsi continuer de profiter des chemins.

Propos recueillis le 21 novembre par Anthony Le Pallemec et Louis Marie Gallais.



AGENDA 1^{er} SEMESTRE 2022

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les associations ne peuvent pas prévoir comme en temps normal les évènements à venir. Le calendrier sera actualisé régulièrement sur le site de la commune www.neulliac.fr.

N'hésitez pas à nous communiquer vos festivités par mail : adjoints.neulliac@orange.fr.

Jeudi 20 janvier :	Assemblée générale (Amicale des retraités)
Samedi 29 janvier :	Représentation théâtrale à 20h30 (Neulli' Actes en Scène)
Dimanche 30 janvier :	Représentation théâtrale à 15h00 (Neulli' Actes en Scène)
Samedi 5 février :	Soirée crêpes (APEL École Saint Joseph)
Jusqu'au 4 mars :	Vente de pizzas, livraison le 11 (APE École des 4 Saisons)
Samedi 2 avril :	Soirée spectacle et repas (Comité des fêtes)
Jusqu'au 6 mai :	Vente de gâteaux, livraison le 13 (APE École des 4 Saisons)
Dimanche 8 mai :	Pardon de la chapelle du Moustoir (Amis du Moustoir)
Samedi 21 mai :	Cochon grillé (APEL École Saint Joseph)
Jusqu'au 3 juin :	Vente de plats, livraison le 11 (APE École des 4 Saisons)
Samedi 11 juin :	Kermesse de l'école publique (APE École des 4 Saisons)
Samedi 25 juin :	Kermesse de l'école privée (APEL École Saint Joseph)
Dimanche 3 juillet :	Pardon de la chapelle de Saint Eloi (Amis de Saint Eloi)

Vie pratique

MAISON DANIEL



" Nous avons ouvert le 2 Novembre la Maison Daniel pour y proposer des pains avec de la farine des Moulins d'Antoine. Une farine qui nous vient de Murat en Auvergne et une farine de sarrasin, qui nous vient du Moulin de Fatigue de Vitré. Pour les viennoiseries, nous travaillons avec le beurre Montaigne certifié AOP.

Depuis l'ouverture, nous avons été très heureux de la réaction et du soutien de la population de Neuliac et des communes alentours. Cela nous motive dans notre travail au quotidien et à rendre les gens heureux avec notre produits que nous proposons dans notre Maison. "



Katrina et Benjamin Daniel





RECENSEMENT DES JEUNES

**Bientôt 16 ans !
Pensez au recensement.**

La loi du 28 octobre 1997 institue pour tous les jeunes Français, garçons et filles, un parcours de citoyenneté obligatoire qui vous accompagne dans la découverte de vos droits et devoirs.

Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire à la mairie de votre domicile. Pour effectuer cette démarche, vous devrez produire une pièce d'identité et le livret de famille. Une adresse mail et un numéro de téléphone de contact vous seront aussi demandés.

Seul le recensement permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) environ 9 mois après. Il permet également votre inscription d'office sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

LA RECETTE DE SÉBASTIEN

TARTE CRUMBLE AUX POMMES

Ingrédients :

Pâte brisée - 100 g de compote de pommes - 8 pommes

Préparation :

Mettre la pâte brisée dans un plat.
Ajouter 100 g de compote de pommes.
Couper 8 pommes en cubes de 1 cm de côté.
Ajouter dans le plat les dés de pommes.

Ingrédients pour la pâte à crumble :

80 g de beurre mou - 125 g de farine ou poudre d'amande - 100 g de sucre en poudre

Préparation :

Mélanger le tout avec les doigts pour obtenir un appareil comme du sable.
Recouvrir les pommes avec cet appareil à crumble.
Mettre au four à 180 degrés pendant 25 minutes.

Bonne dégustation !



Sébastien Jégourel

LA RABINE JARDIN



Bienvenue à La Rabine Jardin !

La Rabine Jardin est un jardin respectueux de l'environnement. Le jardin fait environ 2000 mètres carrés au total et est divisé en espaces plus petits et plus intimes comprenant un potager, un petit verger et un bassin.

De ce qui a commencé comme un pré utilisé pour le foin, nous avons créé autant de biodiversité que possible dans notre choix d'arbres, d'arbustes et de plantes, dont la majorité sont originaires d'Europe.

Nous gérons le jardin en utilisant des produits biologiques et nous essayons constamment de nouveaux produits et idées respectueux de la nature pour aider à préserver le niveau élevé de la flore et faune dans le jardin.

Parce que nos oiseaux, chauves-souris, papillons, insectes, amphibiens et animaux ont besoin d'espaces pour se nourrir, s'abriter et se reproduire ; nous laissons des sections du jardin comme des zones sauvages.

Nous ne coupons pas toute l'herbe à la même longueur et certaines zones herbeuses sont laissées à des hauteurs différentes. Cela encourage une plus grande diversité de plantes, de fleurs et d'herbes qui attirent de nombreux insectes et oiseaux.

Le bassin naturel est un élément essentiel du jardin pour toutes les créatures qui vivent ici et à proximité. Il y a des tritons, des libellules, des coléoptères et des insectes dans le bassin et il fournit de l'eau aux oiseaux, aux chauves-souris et aux animaux pour boire et se baigner.

Les arbres et les haies constituent un corridor biologique qui protège les oiseaux et les animaux et les encourage à se reproduire. Ils protègent également le jardin des vents violents et régulent la température lorsque le soleil est trop chaud ! Il est toujours agréable de s'asseoir à l'ombre d'un arbre en été !

Enfin, les fleurs fournissent une nourriture indispensable à nos nombreuses espèces d'abeilles et d'insectes et rendent le jardin encore plus attrayant et relaxant pour nous, les humains !

Denis et Paula





Les 10 gestes de la Charte des Jardins de Noé

Je laisse un coin de jardin au naturel

Je mets en place une prairie fleurie naturelle

J'aménage des habitats pour la faune locale

Je réduis ma consommation d'eau

Je fais un compost

Je limite l'éclairage nocturne

Je favorise les plantes locales

J'améliore mon sol naturellement

Je protège mes plantes naturellement

Je deviens porte-parole de la biodiversité

Agissons ensemble pour la biodiversité



**Denis et Paula COOMBES
La Rabine Jardin
NEULLIAC
SIRET : 853 471 456 00014**

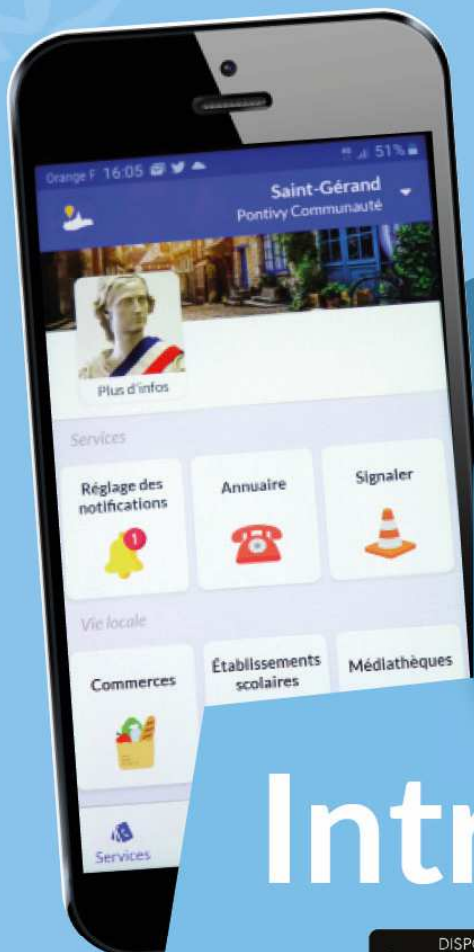
**Denis : 06 35 90 87 73
Paula : 06 34 42 19 93**

<https://larabinejardin.com/wp/>
<https://www.facebook.com/LaRabineJardin>
https://twitter.com/la_rabine
<https://www.instagram.com/larabinejardin/>

Pontivy Communauté et votre commune

sur votre smartphone

A partir
du mois de **NOVEMBRE**
2021



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Pontivy communauté va mettre à disposition une application mobile **INTRAMUROS** pour vous informer sur les actualités de l'intercommunalité et également celles de toutes les communes du territoire.



TELECHARGEZ-LA pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie. de votre commune et des alentours !

Pontivy
Communauté

Plus d'infos : 02 97 25 01 70 - www.pontivy-communaute.bzh



Ne laissons pas le hasard trier pour nous.



Le tri, restons maître du jeu.

STOP  **Je ne mets pas dans la poubelle jaune**



Sac noir



Verre



Produits d'hygiène



Restes alimentaires

Un doute ? pontivy-communaute.bzh ou 02 97 00 00 00

Pontivy
Communauté

Sitommi

DANS LE BOURG



Le quadriptyque de l'artiste Elisabeth Robton a été installé sur la façade arrière de l'école « Les 4 saisons ».



Le mini stadium a été mis en place au cours du mois d'août sur le plateau sportif proche de la garderie.



Directeur de la publication : Jean-Pierre LE PONNER

Responsables de la rédaction : Loïc PLANCHON, Christian MOTREFF, Corine RICHARD, William COLLIN, Marie-Louise MADORÉ

Conception et réalisation : Loïc Planchon

Impression : Copyplan (Pontivy) - Tirage : 735 exemplaires